

Note Méthodologique : Cabinet veille réglementaire à Abidjan Cote d Ivoire

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Environnement réglementaire SST/Environnement en évolution continue en Côte d'Ivoire (Abidjan).
- Anticiper les obligations, éviter sanctions et optimiser la gestion des risques.
- Garantir un environnement de travail sécurisé et conforme.
- Faire de la veille réglementaire un levier de performance et de maîtrise des risques industriels.

Point clé : Une approche intégrant diagnostic, veille législative, plan d'action priorisé et accompagnement avec reporting régulier.

Objectifs de la mission

- Assurer la conformité légale et normative en SST/Environnement.
- Réaliser un diagnostic précis et analyser les textes applicables.
- Identifier les écarts de conformité et anticiper les évolutions.
- Accompagner la mise en œuvre des mesures correctives.
- Renforcer la culture de prévention et réduire accidents/pénalités.
- Soutenir la décision avec un reporting régulier.

Périmètre / livrables attendus

- Revue de l'organisation réglementaire, des pratiques et documents internes.
- Analyse documentaire et veille législative locale et sectorielle.
- Rapport détaillé de diagnostic (écarts, risques).
- Recommandations priorisées et plan d'action réaliste, co-construit.
- Audits de suivi et rapports d'avancement réguliers.
- Formations ciblées des personnels si nécessaire.
- Supports de suivi adaptés; accompagnement présentiel et/ou à distance.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial (1–2 semaines)

- Collecte/analyse des documents; entretiens ciblés; observation des pratiques.

- Résultat: état de conformité et zones de non-conformité/risques.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire (1 semaine)

- Veille approfondie; recensement des normes ivoiriennes et sectorielles.
- Résultat: obligations applicables et évolutions à intégrer.

Étape 3 : Recommandations et plan d’action (1 semaine)

- Rapport détaillé; recommandations priorisées; co-construction avec les équipes.
- Résultat: plan d’action réaliste et présenté en réunion dédiée.

Étape 4 : Suivi et accompagnement (durée variable)

- Coordination, audits de suivi, formations ciblées, rapports d’avancement.
- Résultat: actions mises en œuvre et amélioration continue pérennisée.

Planning / durée / jalons

Phase	Durée approximative	Mode d’intervention	Jalon clé
Diagnostic initial	1 à 2 semaines	Présentiel / à distance	Restitution du diagnostic
Analyse documentaire	1 semaine	À distance	Liste des exigences applicables
Recommandations et plan d’action	1 semaine	Réunion de présentation en présentiel	Présentation du plan d’action
Suivi et accompagnement	Variable (mois à année)	Présentiel / à distance	Rapports d’avancement / audits de suivi

Rôles & responsabilités

Consultant

- Conduit le diagnostic et la veille réglementaire.
- Analyse les écarts, formule des recommandations.
- Co-construit le plan d’action et accompagne sa mise en œuvre.
- Réalise audits de suivi, formations ciblées et reporting.
- Intervient en présentiel et/ou à distance selon les besoins.

Client

- Fournit les documents requis (procédures, audits, rapports d’accidents, licences, permis, docs SST/environnement).
- Met à disposition les responsables pour entretiens et visites de site.
- Participe à la concertation et à la présentation du plan d’action.
- Met en œuvre les actions correctives avec l’appui du cabinet.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Procédures internes et enregistrements d'audit.
- Rapports d'accidents/incidents.
- Licences, permis et autorisations réglementaires.
- Documentation SST et conformité environnementale.
- Accès aux sites et aux équipes pour entretiens ciblés.
- Disponibilité pour les restitutions et la présentation du plan d'action.
- Informations sur le secteur d'activité et le périmètre réglementaire à couvrir.

Modalités de pilotage & qualité

- Reporting régulier pour éclairer la décision des directions.
- Réunion de présentation des recommandations et du plan d'action.
- Audits de suivi périodiques et rapports d'avancement.
- Priorisation fondée sur risques critiques et faisabilité.
- Accompagnement de proximité; transparence et qualité des livrables.
- Interventions flexibles en présentiel et/ou à distance.
- Amélioration continue pour pérenniser la conformité.